

Département des Pyrénées-Atlantiques
Commune de Haut-de-Bosdarros



PLAN LOCAL D'URBANISME

5f – Liste des éléments protégés au
titre des art. R. 151-19 et R. 151-23 du
Code de l'Urbanisme

PLU	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Elaboration	26/02/2016	22/06/2018	24/05/2019

Le Maire,
Jean ARRIUBERGE

Liste des éléments protégés au titre des articles R. 151-19 et R. 151-23 du Code de l'Urbanisme

Chaque élément à préserver est identifié sur le plan de zonage par une étoile (article R. 151-19) ou une trame de ronds verts (article R. 151-23).



Nature de l'élément à préserver	Eglise paroissiale Saint-Joseph
Section cadastrale	AD
Numéro de parcelle	223
Adresse	Le Bourg 64800 Haut-de-Bosdarros
Objet de la préservation	Conservation de l'église